

BULLETIN DE DONATION
ENSEIGNEMENT PRIVE**ANNEE CIVILE**
2023

Vous êtes professeur documentaliste de l'enseignement privé ; vous n'avez pas vocation, par votre statut, à adhérer à l'A.P.D.E.N., mais vous souhaitez nous soutenir par un don, ce qui fera de vous l'un.e de nos membres bienfaiteur.rice.s. Nous vous en remercions ! Nous vous incitons par ailleurs vivement, en parallèle, à adhérer à l'APDEP (ex ANDEP), association des professeurs documentalistes de l'enseignement privé, seule structure à même de défendre les intérêts spécifiques à votre contexte professionnel d'exercice.

Date du don :/...../.....

Vous exercez dans l'académie de

Civilité : Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Mél :@.....

Adresse personnelle :

Code Postal : | _ | _ | _ | _ | Ville :

Etablissement :

 Collège Lycée Général et Technologique Lycée Professionnel Lycée Technologique Cité Scolaire Université / ESPE Canopé Autre type d'établissement :

Adresse :

Code Postal : | _ | _ | _ | _ | Ville :

Les informations recueillies sur ce bulletin sont nécessaires à la gestion de votre donation et des abonnements associés. Elles font l'objet d'un traitement informatique par l'A.P.D.E.N. Elles ne sont accessibles qu'à votre bureau académique de rattachement et au bureau national, aux fins exclusives des actions normales de gestion associative, et ne sont communiquées à aucun tiers à l'exception du prestataire en charge du routage de votre revue Mediadoc. Elles sont conservées pendant la durée de l'exercice associatif, augmentée d'un an, sauf demande contraire de votre part, afin de vous permettre un éventuel renouvellement tardif. Elles sont automatiquement supprimées à l'expiration de ce délai. Vous pouvez à tout moment exercer vos droit d'accès, de rectification et d'opposition, en vous connectant sur l'espace personnel sécurisé qui vous sera attribué à la validation de votre don, à l'adresse <https://membres.apden.org>

Signature - lu et approuvé :

MONTANT TOTAL DU REGLEMENT : 38 €**Quote-part nationale versée à la Fédération A.P.D.E.N. : 26 €**

Ce montant vous confère le statut de membre bienfaiteur de la Fédération A.P.D.E.N. Il comprend l'abonnement aux publications nationales (Revue Mediadoc semestrielle au format imprimé, Lettre d'information trimestrielle au format PDF), et vous donne droit à des tarifs réduits dans le cadre de votre participation au congrès national organisé tous les trois ans par la Fédération. En tant que bienfaiteur.rice, vous n'êtes cependant pas éligible au bureau national et n'êtes pas abonné.e aux listes de diffusion internes de la Fédération.

**Donation à l'A.P.D.E.N. de votre académie : 12 €**

Ce montant vous confère le statut de membre bienfaiteur de l'A.P.D.E.N. de votre académie d'exercice, et vous permet de bénéficier des informations et événements associatifs locaux organisés par celle-ci. Vous n'êtes cependant pas éligible au bureau académique, et ne disposez que d'une voix consultative lors des assemblés générales.

Montant total de la cotisation : 38 €

Régulé par chèque : banque n° du/...../..... [à l'ordre de l'A.P.D.E.N. Aix-Marseille]

BULLETIN ET REGLEMENT A ADRESSER A :**MME DURANTON SYLVIA - 5 IMPASSE SYLVESTRE - 13013 MARSEILLE**